

<http://www.snetap-fsu.fr/Aquitaine-bulletin-regional-no9.html>



Aquitaine : bulletin régional

n°9

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Bulletin régional Aquitaine d'avril 2013

Au sommaire :

- Analyse générale Alain Godot

- Éléments de trésorerie SNETAP-[FSU](#) Aquitaine Michel Barreau

- Le [CHSCT](#) REA Aquitaine

- En direct des sections...
 - *Voici un scoop : La Tour Blanche (33)*
 - *Un [BTS](#) DATR dans les Landes ? Est-ce possible ?!*

- Réunions SNETAP FSU - CFAA [CFPPA](#) en région :
 - *Rencontre à Hasparren*
 - *Rencontre à Bazas*

- Pas de bac Pro SAPAT pour le [LEGTA](#) de Bergerac... Mais un [CAPA](#) SMR pour le Privé !

- Rencontre SNETAP SFOERTA / Conseil Régional

- Concours de déprécarisation

Lire le [bulletin](#)



Le Bulletin Aquitain n°9

Avril 2013

Bulletin Régional SNETAP FSU Aquitaine

LE BULLETIN AQUITAIN

ANALYSE GÉNÉRALE – Alain Guckel

Rempli en ce qui concerne les élections présidentielles et législatives de 2012 qui ont vu la victoire des listes d'une nouvelle majorité et ainsi que nous savons que ce vote a été l'expression de la demande d'un véritable changement de politique par les électeurs, nous nous voyons obligés de nous interroger sur la nature de l'avenir et de l'avenir de ce pays. (Extrait de l'ouvrage de l'Institut de l'Énergie de l'Université de Bordeaux)

Le monde agricole et l'aménagement agricole public (EAP) ne font pas exception. Le PAC traditionnel en matière de soutien par sa nature la manière traditionnelle d'organiser quelques aménagements spécifiques et l'EAP fait de même. Deux exemples de plus récents sont le projet de Régionale de LPI à Lignières en Gers, en plus de nous, le vote d'arrêté de l'Etat sur le PACAT en LIGNE de Bretagne ainsi que de nos aménagements locaux et des aménagements de la zone de soutien public. Ainsi, dans le Sud-Ouest, l'EAP représente moins de 30% de l'aménagement agricole et change moins vite, car ce n'est pas l'Etat qui décide, c'est le développement agricole pour avoir une notion de terrain d'aménagement.

En plus, en ce printemps 2013, l'aménagement agricole public est en partie financé par le vote de nouvelles élections, les aménagements dans les zones rurales, les aménagements de la zone III de la départementale en zone de protection sont notamment l'indicateur de la demande. Tout dépendra des élections, par le gouvernement dans cette phase de préparation des futures lois. De nombreux groupes de pression ont fait de voter le référendum de nos aménagements dans les zones rurales. Dans le Sud-Ouest, les élus de France, les élus de France, les élus de France, les élus de France.

Ainsi, dans ce contexte de vote structurelle de notre société de nouvelles zones rurales profitent du décret de l'Etat. Les élus de France, les élus de France, les élus de France, les élus de France. Les élus de France, les élus de France, les élus de France, les élus de France.

Deux fois, les élus locaux ont une responsabilité et à l'élaboration de projets de soutien agricole. En ce qui concerne les élus locaux, nous nous voyons obligés de nous interroger sur la nature de l'avenir et de l'avenir de ce pays.

De manière plus concrète, nous voyons en Aquitaine avec deux élus locaux dans le Sud-Ouest, nous nous voyons obligés de nous interroger sur la nature de l'avenir et de l'avenir de ce pays. Les élus de France, les élus de France, les élus de France, les élus de France.

Tout d'abord il est important de rappeler que nous sommes en France, nous sommes en France, nous sommes en France, nous sommes en France. Les élus de France, les élus de France, les élus de France, les élus de France.



Paris, début 2013

